

# Programme de formation

## Public concerné

Kinésithérapeute Diplômé d'État en exercice libéral

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

## Durée

Heures : 7h

EPP : OUI  NON

## Profil du formateur

Masseur kinésithérapeute expert en NGAP

## Tarif

200 €

Version : 04/2024

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

# LA NGAP : LES SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

## Résumé de la formation

Le principe de réalité vous connaissez ? Nous y sommes avec cette formation axée sur des situations auxquelles vous êtes confrontés concrètement. Le 13 juillet 2023, était signé l'avenant 7 à la convention nationale des masseurs kinésithérapeutes. Il impacte l'exercice quotidien de la profession en intégrant le recours à la télésanté, l'adaptation des prescriptions médicales de moins d'un an, et, sous certaines conditions, l'accès direct au masseur-kinésithérapeute sans prescription médicale. Applicable depuis le 22 février 2024, 20 nouvelles lettres clés sont disponibles avec une revalorisation des coefficients étalée jusqu'en 2027. Venez vous approprier les caractéristiques des libellés de votre nouvelle NGAP pour facturer au plus juste.

## Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Replacer la NGAP dans son contexte historique et conventionnel
- S'approprier les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser les différents chapitres du titre XIV
- Identifier les modifications dans l'exercice quotidien apportées par le nouvel avenant

## Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les pratiques et vécus professionnelles par des méthodes et techniques pédagogiques alternant théorie et pratique. Nous avons opté pour une digitalisation complète des formations présentielles visualisables (diaporama) sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce support, unique pour chaque thème, est conceptualisé, par une équipe d'experts qualifiés. Ce moyen vous assure une parfaite et complète appropriation du thème abordé.

Des évaluations intermédiaires dites formatives en fin d'objectif facilitent la mémorisation des éléments clés à retenir. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis.

Dans toutes nos formations, des situations cliniques contextualisées illustrent les contenus. Un livret en format papier vous est remis avec les fiches techniques, procédures, grille d'évaluation cliniques, recueil de données spécifiques ou recommandations etc.

Tous nos formateurs sont des masseurs kinésithérapeutes formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, vous obtenez une attestation de formation.

## Programme de formation

### Public concerné

Kinésithérapeute Diplômé d'État en exercice libéral

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

### Durée

Heures : 7h

EPP : OUI  NON

### Profil du formateur

Masseur kinésithérapeute expert en NGAP

### Tarif

200 €

Version : 04/2024

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

# LA NGAP : LES SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

## Objectifs • 1<sup>ère</sup> demi-journée : 9h - 12h30

### REPLACER LA NGAP DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE ET CONVENTIONNEL

- Rappeler l'historique de la profession de masseur-kinésithérapeute
- Découvrir l'historique de la nomenclature
- Explorer l'environnement conventionnel du masseur-kinésithérapeute en exercice libéral

### S'APPROPRIER LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA NGAP

- Connaître les généralités des dispositions générales de la NGAP
- Analyser les données relatives aux déplacements

### MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE TITRE XIV

- Distinguer les différentes cotations du titre XIV
- Expliquer le champ d'application et les modalités de modification des intitulés d'ordonnances

## Objectifs • 2<sup>ème</sup> demi-journée : 13h30 - 17h

### MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE TITRE XIV (suite)

- Appliquer les cotations à l'aide de cas concrets

### COMPRENDRE LA MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTE ET LES NOUVELLES MODALITÉS DE SOINS APPORTÉES PAR L'AVENANT 7

- Énumérer les pratiques de Télésanté et les aides permettant de la mettre en place au cabinet
- Connaître l'impact de l'exercice coordonné sur la pratique quotidienne au cabinet